

SANTÉ

ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ

Personnel

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES
ET DE LA SANTÉ

Arrêté du 11 juin 2013 relatif à la composition nominative du jury de validation de la formation d'adaptation à l'emploi des attachés d'administration hospitalière stagiaires

NOR : AFSH1330394A

La ministre des affaires sociales et de la santé,

Vu le code de la santé publique;

Vu le décret n° 2001-1207 du 19 décembre 2001 modifié portant statut particulier du corps des attachés d'administration hospitalière de la fonction publique hospitalière;

Vu l'arrêté du 6 février 2012 déterminant les modalités d'organisation et de validation de la formation d'adaptation à l'emploi des fonctionnaires recrutés par inscription sur liste d'aptitude et des personnels détachés dans le corps des attachés d'administration hospitalière,

Arrête :

Article 1^{er}

Le jury de validation de la formation d'adaptation à l'emploi des attachés d'administration hospitalière stagiaires au titre du cycle de formation qui s'est déroulé du 17 septembre 2012 au 15 avril 2013 est composé comme suit :

- Mme Patricia RUCARD, adjointe au chef de bureau, représentant le directeur général de l'offre de soins, présidente ;
- M. André LUCAS, enseignant en gestion des ressources humaines à l'École des hautes études en santé publique, représentant le directeur de l'École des hautes études en santé publique ;
- Mme Valérie BITBOL, attachée d'administration hospitalière au centre hospitalier du Haut-Anjou, à Château-Gontier.

Article 2

Le directeur général de l'offre de soins est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère des affaires sociales et de la santé.

Fait le 11 juin 2013.

Pour la ministre et par délégation :
Par empêchement du directeur général
de l'offre de soins :
*Le sous-directeur des ressources humaines
du système de santé,*
R. LE MOIGN